

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE**

## **DISTRICT de la HAUTE LOIRE**

### **SAISON 2019/2020**

**Comme tous les autres sports le football a été « covidé ». L'arrêt des compétitions depuis le 15 mars a induit une saison réduite et par voie de conséquence une diminution de l'activité de la commission de discipline.**

**Autre incidence, la purge des sanctions prononcées avant le 15 mars. La FFF a varié dans ses instructions pour finalement retenir la solution suivante :**

- pour les sanctions en matchs restant à purger après reprise des compétitions : soustraction forfaitaire de 3 matchs**
- pour les sanctions en temps, prise en compte du temps « covid » dans le décompte**

**En ce qui concerne l'activité de la commission , le comportement hors action de jeu est pour l'essentiel le pourvoyeur de dossiers. La commission s'est réunie 25 fois et il y a eu 8 dossiers avec audition ainsi que 5 demandes d'instruction.**

**A souligner :**

**\* l'utilisation des réseaux sociaux pour régler des comptes suite à un résultat ou un arbitrage qui ne donne pas satisfaction. Il semble que cette façon de « régler des comptes » soit dans l'air du temps. Le district sera attentif à cette dérive et fera le nécessaire pour qu'elle cesse.**

**\* la fraude d'identité en alignant un joueur non licencié au club mais sous couvert de la licence d'un joueur du club. Outre les conséquences sportives ou disciplinaires , il y a les conséquences civiles en cas d'accident causé par le faux licencié. Le club peut voir sa responsabilité recherchée.**

**\* les conflits résultant certains WE , dans les petites divisions, de « l'arbitrage maison » par l'arbitre bénévole local. Un effort doit être fait par les clubs . Un arbitrage sujet à contestation est une source de dérives pour le match retour et parfois pour la saison suivante.**

**Après avoir été privés de football depuis de nombreux mois oublions le coronavirus et retrouvons les terrains pour le plaisir.**

**Je profite de ce rapport pour remercier sincèrement les membres de la commission de discipline pour leur disponibilité et leur compétence ainsi que les instructeurs pour leur indispensable collaboration.**

**Cordialement**

**Le Président  
Jean Michel JOUVE**